

DOSSIER CANDIDATURE

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

Année 2022/2024



1. Rôle, objectifs et fonctionnement du CMJ
2. Fiche de renseignement
3. Fiche de candidature
4. Autorisation parentale

A retourner à la mairie

Conseil **M**unicipal des **J**eunes

Rôle

Le Conseil Municipal des Jeunes (C.M.J) est un dispositif qui permet aux jeunes Méterennois du CM1 à la seconde de participer à la vie locale en donnant leur avis, en exprimant des idées et en participant activement à la vie de la commune. Ils sont les porte-paroles de tous les jeunes, collectent idées et initiatives pour les traduire en projets, les voter et les présenter au Conseil Municipal.

Nos objectifs

Les objectifs de mise en place du Conseil Municipal de Jeunes (C.M.J.) sont :

- Créer un lieu d'expression des jeunes du village.
- Faire participer les jeunes à la vie de la commune.
- Permettre aux jeunes de mieux appréhender les droits et les devoirs de citoyens.
- Favoriser les débats et les échanges.
- Améliorer la vie du village à travers la mise en place de projets.

Fonctionnement

Le Conseil Municipal des Jeunes s'interdit toute prise de position politique, syndicale ou religieuse. Il respecte les opinions de tous ses participants et veille à instaurer un climat de tolérance et de respect au sein du Conseil et plus généralement dans la ville.

Le CMJ est composé d'au maximum 12 élus : 1 maire et 11 conseillers, élèves de CM1 à la seconde de Méteren. Ils sont élus pour deux années.

L'élection se déroule au scrutin uninominal majoritaire à un tour. Le dépouillement des votes se fait par des jeunes en présence de conseillers municipaux. Le maire du CMJ est élu lors de la tenue du premier conseil, qui aura lieu le samedi 16 avril. En cas d'égalité, le plus âgé est déclaré élu.

Une à plusieurs fois par trimestre, les jeunes élus se réunissent en groupe de travail, date et horaire sont fixés en essayant de respecter les emplois du temps de chacun.

Chaque groupe travaille sur son ou ses projets.

Une fois par trimestre, le CMJ se réunit en séance plénière dans la salle du Conseil Municipal. Chaque groupe expose ses projets afin qu'ils soient soumis au vote de tous. Ils sont ensuite proposés par le Maire du CMJ au Conseil Municipal avant toute réalisation.

Le CMJ est accompagné par le délégué Jeunesse et Sports, celui de l'Education ainsi que par son conseiller municipal missionné et un animateur du Service Jeunesse. Afin de mener à bien ces projets, tous les services municipaux peuvent être sollicités. Une dotation sera prévue au budget communal pour la partie fonctionnement du CMJ.

Les conseillers doivent signer un contrat d'engagement et leurs parents compléter une autorisation parentale, une fiche sanitaire ainsi qu'une autorisation de prise de vue.

En cas de manquement au règlement, d'absences répétées injustifiées ou de démission (dans ce cas, le conseiller devra formuler sa démission par écrit), un suppléant de sa catégorie est nommé sur le poste vacant selon l'ordre des résultats aux élections.

Lors du premier CMJ les nouveaux élus élaboreront leur propre règlement intérieur.

Les jeunes élus seront sollicités pour participer aux événements officiels tels que des célébrations (8 mai, 11 novembre, etc...) et/ou aux manifestations municipales.

Conseil **M**unicipal des **J**eunes

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Partie candidat

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance _____

Tél. portable _____

Adresse mail _____

Responsables légaux

Nom _____ Prénom _____

Lien avec l'enfant _____

Adresse _____

Tél. domicile _____ Tél. travail _____

Mobile _____

Autre personne à prévenir

Nom _____ Prénom _____

Lien avec l'enfant _____

Adresse _____

Tél. domicile _____ Tél. travail _____

Mobile _____

Je soussigné, Nom et Prénom _____ agissant en qualité de
père, mère, tuteur (rayer la mention inutile), déclare exacts les renseignements portés ci-dessus.

Le _____

Signature

Renseignements et Inscriptions en mairie de Méteren :

Ouverture : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi et samedi de 8H30 à 12H00
En période scolaire, le mercredi de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H00
Tel : 03 28 49 04 08 / mail : lucie.duborper@ville-meteren.fr



Conseil **M**unicipal des **J**eunes

FICHE DE CANDIDATURE

MON PROFIL

Nom : Prénom :
Age : Date de naissance :/...../.....
Classe : Etablissement :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone portable :/...../...../...../.....
E-mail :

Ta photo

CE QUI M'INTERESSE *(facultatif)*

(plusieurs réponses possibles)

Sport : Arts :
Musique : Lecture :
Cinéma : Multimédia :
Autre :

EN TANT QUE CONSEILLER, j'aimerais agir sur les thèmes suivants *(obligatoire)* :

(plusieurs réponses possibles)

- | | | |
|---|--|--------------------------------|
| ☐ Environnement | ☐ Culture / loisirs | ☐ Sport |
| ☐ Solidarité / humanitaire | ☐ Vivre ensemble | |
| ☐ Prévention / Santé | ☐ Mobilité | |

POURQUOI JE SOUHAITE ME PRESENTER AU C.M.J ? QUEL EST OU QUELS SONT LES PROJETS QUE J'AIMERAIS REALISER ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le

Signature

Fin des inscriptions le samedi 2 avril 2022.

Réunion en mairie pour les candidats le mercredi 6 avril. (Heure à définir en fonction des emplois du temps de chacun.)

Renseignements et Inscriptions en mairie de Méteren :

Ouverture : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi et samedi de 8H30 à 12H00
En période scolaire, le mercredi de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H00
Tel : 03 28 49 04 08 / mail : lucie.duborper@ville-meteren.fr



Conseil **M**unicipal des **J**eunes

AUTORISATION PARENTALE

Votre enfant souhaite devenir membre du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) Méteren. Afin de lui permettre de participer à ce dispositif, il est nécessaire de remplir cette autorisation parentale considérant que votre enfant est mineur.

Je soussigné Madame, Monsieur _____
Domicilié (e) / _____
Représentant (e) légal (e) de l'enfant _____
En tant que père / mère / tuteur (rayer la mention inutile) _____

- ☐ Autorise mon enfant à participer aux différentes réunions et actions liées au CMJ.
- ☐ Accepte de recevoir par voie postale et/ou par courriel les différentes informations relatives au conseil (invitations, programmes, rendez-vous..).
- ☐ Atteste avoir pris connaissance du fonctionnement du CMJ et en accepte l'organisation, en particulier concernant les déplacements que mon enfant devra effectuer.
- ☐ Autorise les animateurs du CMJ à transporter mon enfant en véhicule municipal pour tout déplacement dans le cadre de ses fonctions de conseiller.
- ☐ Autorise la ville Méteren, en cas d'urgence, à se substituer à moi pour les actes nécessaires à la sécurité ou à la santé de mon enfant et à prendre toute décision que l'urgence médicale ou chirurgicale nécessiterait sur demande d'un médecin.
- ☐ Autorise la ville Méteren, son service communication et ses partenaires, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises dans le cadre des activités du CMJ, sans contrepartie financière, sur tout support y compris les documents promotionnels et publicitaires réalisés et diffusés dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et les traités en vigueur.
- ☐ Prends note que la ville de Méteren m'a informé de l'intérêt que mon enfant soit couvert par une assurance civile et une assurance individuelle couvrant les accidents corporels (en cas d'absence de couverture, se rapprocher d'une société d'assurance).

Fait le _____

Signature
(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

Renseignements et Inscriptions en mairie de Méteren :

Ouverture : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi et samedi de 8H30 à 12H00

En période scolaire, le mercredi de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H00

Tel : 03 28 49 04 08 / mail : [lucie.duborper@ville-meteren.fr](mailto: lucie.duborper@ville-meteren.fr)

